

Bourse Marcel-Lajeunesse

Description et critères d'admissibilité

Fonds : La Bourse MARCEL-LAJEUNESSE, dont les sommes proviennent du fonds Marcel-Lajeunesse, a été créée en 2010 par monsieur Marcel Lajeunesse, professeur associé à l'EBSI et qui fut professeur à l'École pendant 36 ans, et directeur de 1987 à 1994.

Description : Cette bourse est destinée aux étudiants et étudiantes qui possèdent un excellent dossier scolaire et qui, en raison de leur situation financière, éprouvent des difficultés à poursuivre leurs études universitaires.

Montant (pour 2021-2022) : **deux (2)** bourses de 5 000 \$ chacune

Critères d'admissibilité¹

- Avoir reçu une offre d'admission à titre d'étudiant régulier ou d'étudiante régulière, statut « plein temps », au programme de doctorat en sciences de l'information et commencer ses études à l'automne de l'année courante.
- La priorité sera accordée aux étudiants ou étudiantes n'ayant pas reçu de bourses d'admission au doctorat provenant d'autres organismes subventionnaires.

Critères d'évaluation

- L'excellence du dossier académique (50%).
- Les besoins financiers (50%).

Documents constitutifs du dossier de demande

Le dossier de candidature (adressé à la direction de l'EBSI) doit contenir les pièces suivantes :

- 1) Une lettre de présentation exposant entre autres les raisons motivant la demande.
- 2) Une copie des relevés de notes des 1er et 2e cycles.

Instructions de soumission

Modalités : le dossier, à l'intention des membres du comité des bourses, est envoyé à l'adresse suivante en mentionnant dans l'objet le titre de la bourse

Destinataire : bourses@ebsi.umontreal.ca
Objet : Bourse Marcel-Lajeunesse
Nomenclature du fichier : nomprenom_bourseMarcelLajeunesse_A2021

Date limite : vendredi 1^{er} octobre 2021²

Les demandes seront étudiées en toute confidentialité.

¹ Les bourses d'excellence de l'EBSI ne sont pas cumulables.

² Les demandes de bourses devront avoir été reçues à cette date avant 17h.